

RSM Paris

26, rue Cambacérés
75008 Paris

Auditeurs & Conseils Associés

Membre de Nexia International
31, rue Henri Rochefort
75017 Paris

MICROWAVE VISION

Société Anonyme au Capital de 1 256 433,20 €
Siège social : 17, avenue de Norvège, 91140 Villebon-sur-Yvette
RCS EVRY : 340 342 153

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société Microwave Vision, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Immobilisations financières » des règles et méthodes comptables de l'annexe expose les règles d'évaluation des immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes suivies par votre société, nous nous sommes assurés que les flux de trésorerie futurs calculés, établis sous la responsabilité de la Direction Générale de la société, étaient construits sur la base d'hypothèses cohérentes et vraisemblables, confirmant ainsi la valeur nette comptable des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

N

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

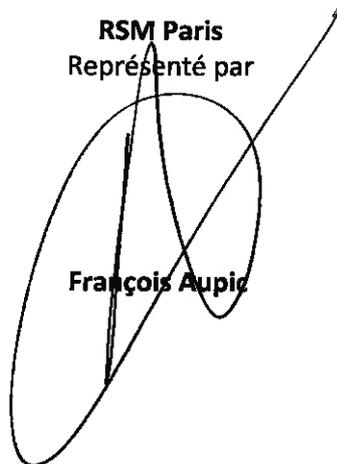
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

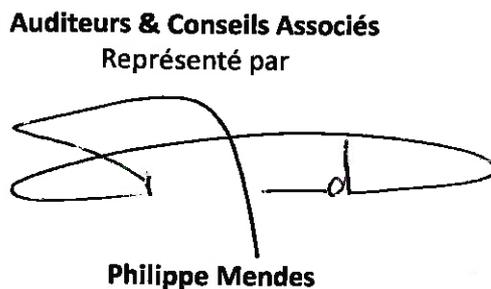
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 29 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

RSM Paris
Représenté par

François Aupic

Auditeurs & Conseils Associés
Représenté par

Philippe Mendes



Comptes annuels au 31 décembre 2015

*MICROWAVE VISION SA
17 Avenue de Norvège
91140 Villebon sur Yvette
SIREN : 340 342 153*

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2015	Net 31/12/2014
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & va. similaires	916 777	371 261	545 516	612 113
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	123 932		123 932	108 191
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	124 358	100 789	23 569	13 241
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	33 873 645		33 873 645	33 873 645
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 832 096		1 832 096	1 788 136
Autres immobilisations financières	897 333	66 540	830 793	182 382
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	37 768 142	538 590	37 229 552	36 582 622
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	48 856		48 856	40 795
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	46 275		46 275	72 754
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	23 191 770		23 191 770	15 672 757
Autres créances	4 582 595		4 582 595	9 812 309
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	22 783 281		22 783 281	23 705 419
Disponibilités	830 858		830 858	3 919 479
Chèques constatés d'avance (3)	57 080		57 080	23 461
TOTAL ACTIF CIRCULANT	51 540 716		51 540 716	53 247 683
Frais d'émission d'emprunt à évaluer	135 374		135 374	163 530
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	238 369		238 369	178 987
TOTAL GENERAL	89 682 601	538 590	89 144 011	90 192 211
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 256 433	1 256 433
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	52 485 211	52 485 211
Ecart de réévaluation		29 737
Réserve légale	350 971	350 971
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	191 510	
Report à nouveau	6 848 807	7 041 259
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 361 849	43 603
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	37 646	26 627
TOTAL CAPITAUX PROPRES	59 808 828	61 234 042
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	238 369	178 987
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	238 369	178 987
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	4 000 000	4 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	265 155	261 100
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 461 233	11 399 876
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	256 899	4 455
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 185 259	12 063 340
Dettes fiscales et sociales	795 667	501 371
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		414 915
Produits constatés d'avance (1)	121 379	95 188
TOTAL DETTES	29 085 524	28 760 246
Ecart de conversion passif	11 289	18 936
TOTAL GENERAL	89 144 011	90 192 211
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 353 685	7 565 397
(1) Dont à moins d'un an (a)	22 474 940	21 190 393
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs	3 331 353	4 547 521
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	5 626 351	30 898	5 657 159	6 685 156
Production vendue (services)	2 606 851	7 284 181	9 891 032	7 426 640
Chiffre d'affaires net	8 233 202	7 314 029	15 548 191	14 111 796
Production stockée				61 000
Production immobilisée			99 838	201 208
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			136 844	
Autres produits			7	133
Total produits d'exploitation (I)			15 756 806	14 374 138
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 580 850	2 429 069
Variations de stock				73 006
Autres achats et charges externes (a)			11 492 947	9 396 397
Impôts, taxes et versements assimilés			38 556	60 524
Salaires et traitements			1 058 897	963 919
Charges sociales			395 536	349 952
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			212 795	167 000
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				12 468
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			253 383	89 073
Total charges d'exploitation (II)			15 042 934	13 543 402
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			711 916	830 736
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			271 912	261 076
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			178 897	
Différences positives de change			728 541	467 340
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			37 322	9 499
Total produits financiers (V)			1 216 671	737 916
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			304 909	178 987
Intérêts et charges assimilées (4)			580 930	532 365
Différences négatives de change			876 265	799 470
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 762 105	1 510 822
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-545 433	-772 906
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			166 483	57 830

Compte de résultat

	31/12/2015	31/12/2014
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	7 090	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	7 090	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 900 457	810
Sur opérations en capital	3 508	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	11 018	11 018
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 914 994	11 828
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 907 994	-11 828
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-379 671	2 198
Total des produits (I+II+V+VII)	16 978 552	15 112 054
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	18 340 391	15 068 250
BENEFICE OU PERTE	-1 361 840	43 803
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	14 310	14 310
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Table des matières

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 2.1. CONVERSION DES ETABLISSEMENTS AUTONOMES
- 2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 2.3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 2.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES
- 2.5. STOCKS
- 2.6. CREANCES
- 2.7. OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES
- 2.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- 2.9. CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES SUR FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS
- 2.10. PROVISIONS
- 2.11. INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE
- 2.12. RECONNAISSANCE DES PRODUITS
- 2.13. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE
- 2.14. INTEGRATION FISCALE

3. NOTES SUR LE BILAN

- 3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES
- 3.4. VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR ACTIF IMMOBILISE
- 3.5. STOCKS
- 3.6. CREANCES CLIENTS
- 3.7. AUTRES CREANCES
- 3.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- 3.9. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- 3.10. CAPITAUX PROPRES
- 3.11. VARIATIONS DES PROVISIONS
- 3.12. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES
- 3.13. DETTES FOURNISSEURS
- 3.14. DETTES FISCALES ET SOCIALES
- 3.15. COMPTE DE REGULARISATION PASSIF

4. AUTRES INFORMATIONS

- 4.1. DETAIL DU RESULTAT FINANCIER
- 4.2. DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL
- 4.3. VENTILATION DE LA PRODUCTION VENDUE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
- 4.4. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE
- 4.5. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
- 4.6. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS ENTREPRISES LIEES
- 4.7. TABLEAU DES ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN
- 4.8. EFFECTIF MOYEN EMPLOYE DURANT L'EXERCICE
- 4.9. REMUNERATION DES DIRIGEANTS
- 4.10. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS
- 4.11. ENGAGEMENTS HORS BILAN
- 4.12. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Annexes aux comptes sociaux de Microwave Vision pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

Le total bilan pour l'exercice clos le 31/12/2015 est de 89 144 011 € avant l'affectation du résultat. Le compte de résultat dégage une perte de 1 361 840 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 22/04/2016.

Ils comprennent les comptes de MICROWAVE VISION, SA (MVG) et de ses établissements étrangers, à savoir :

- SATIMO Italie
- SATIMO Hong Kong
- MICROWAVE Japon
- MICROWAVE Suède

1. Faits marquants de l'exercice

Microwave Vision SA fait face en 2015 à l'exploitation d'un de ses brevets clefs par la concurrence américaine et asiatique et a donc engagé des actions juridiques pour défendre sa propriété intellectuelle.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2015 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 5/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes,
- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Italie, Hong Kong, Suède, et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels après leur conversion en euro.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction de la nature des postes comptables convertis, à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période.
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique.



Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils concernent l'implémentation du logiciel SAP et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée allant de 3 à 6 ans.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

- | | |
|---|------------|
| • Agencements et installations | 5 à 10 ans |
| • Matériels et outillages | 3 à 7 ans |
| • Matériels de transport | 5 ans |
| • Matériels de bureau, informatique et mobilier | 3 à 10 ans |

2.4. Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'utilité de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- des capitaux propres de la filiale ;
- de ses perspectives d'avenir selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Ces flux sont déterminés sur la base de prévisions sur un horizon de quatre ans avec une hypothèse de croissance à l'infini de 2 % à compter de la cinquième année et un taux d'actualisation de 11%.

2.5. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».



Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes. Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

2.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

2.9. Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

2.10. Provisions

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent principalement les provisions pour pertes de change.

2.11. Indemnité de départ à la retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2015.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation 2 % ;
- Revalorisation des salaires 1% ;
- Taux de charges sociales patronales 40% ;
- Turn-over moyen ;
- Age de départ en retraite compris entre 60 et 67 ans selon l'âge des salariés.

2.12. Reconnaissance des produits

Microwave Vision est une holding mixte. Son chiffre d'affaires est constitué d'une part de management fees et d'autre part, des ventes réalisées par les établissements étrangers.

Les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires de ces établissements sont les suivantes :

- Vente de produits et d'études :

Le chiffre d'affaires est comptabilisé suivant la méthode à l'avancement.



Le pourcentage d'avancement a été déterminé en divisant le prix de revient réalisé à la clôture de l'exercice par le prix de revient total du contrat.

Dans le cas où une perte à terminaison devient probable, elle est constatée par la voie d'une provision pour risques.

- **Maintenance :**

Les contrats de maintenance sont facturés une fois par an à leur date anniversaire. Ils sont comptabilisés en produits au prorata temporis.

2.13. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun autre événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice

2.14. Intégration fiscale

La société fait partie d'un groupe d'intégration dont elle est tête de groupe.



3. Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire.

3.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute 31/12/2014	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2015	Amortissements Au 31/12/2015	Valeur nette 31/12/2015
Autres immobilisations incorporelles	832 680			84 097	916 777	371 261	545 516
Immobilisations corporelles en cours	108 191	99 838		-84 097	123 932		123 932
TOTAL	940 871	99 838	0	0	1 040 709	371 261	669 448

3.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/12/2014	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2015	Amortissements Au 31/12/2015	Valeur nette 31/12/2015
Matériel et outillage industriel	12 238	1 408		- 1 682	11 964	11 862	102
Agencements	21 839	2 535			24 374	24 374	-
Matériel de transport	22 638	21 686	22 638		21 686	369	21 317
Matériel de bureau et mobilier informatique	58 418	6 234		1 682	66 334	64 184	2 150
TOTAL	115 133	31 863	22 638	0	124 358	100 789	23 569

3.3. Immobilisations financières

	31/12/2014	Augmentations	Diminutions	31/12/2015
Titres de participation	33 873 645			33 873 645
Prêts	1 788 130	246 650	202 684	1 832 096
Autres immobilisations financières	182 302	715 031		897 333
TOTAL	35 124 459	228 518	948 137	35 844 077



3.4. Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé

	31/12/2014	Dotations	Reprises	31/12/2015
Frais de recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	220 566	150 694	0	371 260
Immobilisations incorporelles	220 566	150 694	0	371 260
Matériels et outillages industriels	12 872	0	1 011	11 862
Agencements	19 219	5 155	0	24 374
Matériels de transport	15 387	4 112	19 130	369
Matériels de bureau et mobilier informatique	49 414	14 772	0	64 186
Immobilisations corporelles	96 892	24 039	20 141	100 790
Autres immobilisations financières	0	66 540	0	66 540
Immobilisations financières	0	66 540	0	66 540
TOTAL	317 458	241 273	20 141	538 590

3.5. Stocks

Le stock correspond à un stock de pièces détachées localisées dans l'établissement Satimo Hong Kong pour une valeur de 95 131 €. Ces stocks sont constitués de matières premières et de produits semi-finis.

Il n'y a pas eu de constitution de provision pour dépréciation des stocks au 31/12/2015.

3.6. Créances clients

Le solde clients au 31 décembre 2015 se décompose de la façon suivante :

	Créances clients	Produits non encore facturés
France	17 677 271	
Italie	1 725	
Asie (Hong Kong+Japon)	2 744 674	2 770 668
Suède	- 2 568	
TOTAL	20 421 102	2 770 668

L'ensemble de ces créances est à moins d'1 an.



3.7. Autres créances

	31/12/2015	31/12/2014
Personnel Note de frais		3 634
Etat- crédit d'impôt recherche	3 059 859	3 473 570
TVA déductible	306 198	59 578
Crédit de TVA à reporter	137 279	164 252
TVA sur factures non parvenues	15 882	32
Créditeurs divers (Avances)	89	-
Liaison financière MV Spain	103 288	3 006
Liaison financière MVG Industries	940 252	5 248 418
Liaison MVG AMS, Ltd	19 653	859 824
Liaison Microwave Vision, Ltd	95	85
TOTAL	4 582 595	9 812 399

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an à l'exception des créances de CIR et CICE dont la quote-part à moins d'un an est estimé à 1 656 518 € (financement CIR 2015). Une partie du CIR est liée aux dépenses engagées pour la protection de nos brevets.

Les crédits d'impôts recherche des années 2012, 2013 et 2014 ont fait l'objet d'un financement auprès de la Bpifrance pour les montants respectifs suivants 946 652 €, 1 291 003 € et 1 193 672 €.

3.8. Valeurs mobilières de placement

Ce poste est constitué au 31 décembre 2015 de placements dans des SICAV monétaires et sur des comptes à termes respectivement pour 20 783 k€ et 2 000 k€

Les actions propres sont présentées au 31 décembre 2015 dans le poste « Autres immobilisations financières » pour un montant de 713 005 €, celles-ci étaient présentées dans le poste « Valeurs mobilières de placement » au 31 décembre 2014 pour un montant de 744 180 €.

3.9. Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 57 k€. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement de redevances et abonnements pour MVG soit 48 k€ et de charges diverses pour le Japon soit 9 k€.

3.10. Capitaux propres

	Solde 31/12/2014	Solde résultat 2014	Autres Mouvements	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice 2015	Solde 31/12/2015
Capital social	1 256 433					1 256 433
Prime d'émission	52 485 211					52 485 211
Ecart de conversion	29 737			-29 737		0
Réserve légale	350 971					350 971
Autres réserves			191 510			191 510
RAN	7 041 259	43 803	-191 510	-44 656		6 848 897
Amortissement dérogatoire	26 627		11 018			37 646
Résultat 2014	43 803	-43 803				0
Résultat 2015					-1 361 840	-1 361 840
TOTAL	61 234 041	0	11 018	-74 393	-1 361 840	59 808 828



Le capital social est constitué de 6.282.166 actions d'une valeur nominale 0.20 €

L'amortissement dérogatoire concerne le retraitement des frais d'emprunts liés à l'acquisition de la société Rainford. Ces frais sont amortis sur la durée de l'emprunt, soit 5 ans représentant chaque année 11 018 €.

Bons de souscription d'actions et Options de souscription d'actions

La situation des titres donnant accès au capital existants au 31 décembre 2015 peut se présenter comme suit :

	BSA
Date de l'assemblée générale	31-oct-06
Date du conseil d'administration	26 fév. 2007
Nombre de titres émis	8000
Nombre de bénéficiaires	1
Prix d'exercice	23,20
Date limite d'exercice	26-févr-17
Nombre de titres en circulation au 31/12/2014	8 000
Nombre de titres exercés sur la période	0
Nombre de titres en circulation au 31/12/2015	8 000

Principales caractéristiques des 8 000 Bons de souscription d'actions :

- chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision d'une valeur nominale de 0,20 € ;
- prix unitaire d'émission des BSA : 2,32 € ;
- prix unitaire de souscription de l'action : 23,20 € ;
- délai d'exercice : 26 Février 2017.

	BSA
Date de l'assemblée générale	6 juin 2014
Date du conseil d'administration	18 juillet 2014
Nombre de titres émis	310 000
Nombre de bénéficiaires	34
Prix d'exercice	13,50
Date limite d'exercice	18 juillet 2017
Nombre de titres en circulation au 31/12/2014	310 000
Nombre de titres exercés sur la période	0
Nombre de titres en circulation au 31/12/2015	310 000



Principales caractéristiques des 310 000 Bons de souscription d'actions :

- chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision d'une valeur nominale de 0,20 € ;
- prix unitaire d'émission des BSA : 0,67 € ;
- prix unitaire de souscription de l'action : 13,50 € ;
- délai d'exercice : 18 juillet 2017.

3.11. Variations des provisions

	31/12/2014	Dotations	Reprises	31/12/2015
Provisions pour dépréciation des actions propres	0	66 540	0	66 540
Provisions pour créances douteuses	104 132		104 132	0
Provisions pour charges	178 987	238 369	178 986	238 370
Provisions pour garantie	0			0
TOTAL	283 119	304 909	283 118	304 909

Une provision pour risque sur écart de change a été comptabilisée dans les comptes de Microwave Vision correspondant à l'écart de conversion actif sur des créances et dettes libellés en monnaie étrangères.

3.12. Emprunts et dettes financières

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2015 se décompose de la façon suivante :

Échéances	<1an	De 1 à 5 ans	>5ans	TOTAL
Autres emprunts obligataires		4 000 000		4 000 000
Emprunts établissements de crédit	26 655	178 875	59 625	265 155
Emprunts et dettes financières diverses	1 216 168	2 115 185		3 331 353
Emprunts et dettes financières diverses avec entreprises liées		3 129 881		3 129 881
TOTAL	1 242 823	9 423 941	59 625	10 726 389

Le montant des remboursements d'emprunts s'élève à 1 216 168 € sur l'exercice.

La société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du groupe. Les covenants ont fait l'objet d'un audit externe et sont respectés à la date de clôture de l'exercice.

La charge relative à l'étalement des frais d'emprunts est de 48 165 €.

	31/12/2014	Amortissement	Reprise	31/12/2015
Etalement frais d'emprunts	183 539	48 165		135 374
TOTAL	183 539	48 165	0	135 374



3.13. Dettes fournisseurs

	31/12/2015	31/12/2014
Dettes fournisseurs	12 752 018	9 063 347
Fournisseurs - Factures non parvenues	4 433 232	3 019 993
TOTAL	17 185 250	12 083 340

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

3.14. Dettes fiscales et sociales

	31/12/2015	31/12/2014
Personnel, charges à payer	66 013	63 062
Organismes Sociaux divers	154 396	106 886
Personnel Avances et Acomptes		
Congés payés (incluant charges sociales)	56 835	55 842
Etat, Crédit impôt Recherche FR		
Etat – charges à payer	16 051	30 622
Taxe sur le CA à déclarer		5 141
TVA collectée	502 312	239 817
TVA Intra com		-
TOTAL	795 607	501 370

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.

3.15. Compte de régularisation passif

Les Produits constatés d'avance d'un montant de 121 379 € correspondent essentiellement à la quote-part des contrats de maintenance relative à l'exercice suivant.



4. Autres informations

4.1. Détail du résultat financier

Résultat financier	Charges	Produits
Différences et écarts de changes	876 265	728 541
Dotations et reprises pour dépréciation des actions propres	66 540	0
Dotations et reprises sur pertes de changes	238 369	178 897
Intérêts sur comptes courants	74 561	271 912
Intérêts sur emprunts	345 640	
Intérêts sur concours bancaire courant	160 730	
Produit sur cession des VMP		37 322
TOTAL	1 762 105	1 216 672

4.2. Détail du résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'éléments d'actifs	3 508	7 000
Coûts d'honoraires exceptionnels	1 878 373	
Autres charges exceptionnelles	22 094	
Amortissement dérogatoire	11 018	
TOTAL	1 914 993	7 000

En 2015, le coût des honoraires exceptionnels correspond essentiellement aux frais engagés dans le cadre de la défense des brevets de la société (1.2 M€) et à des opérations de croissance externe (0.7 M€).

4.3. Ventilation de la production vendue par zone géographique

	2015	2014
France	9 748 445	7 308 216
Europe	129 043	108 308
Asie	5 670 703	6 695 272
TOTAL	15 548 191	14 111 796

4.4. Engagements en matière de retraite

L'engagement au 31 décembre 2015 n'a pas été provisionné dans les comptes de la société. Il est estimé à 109 507 euros compte tenu des hypothèses de calcul présentées dans les principes et méthodes comptables.



4.5. Liste des filiales et participations

Nom de la Participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comptable des titres	Ca HT	
					Dernier exercice	Résultat
MVG Industries	4 700 000 €	15 228 896 €	100%	18 624 761 €	20 152 595 €	1 860 065 €
ORBIT/FR	\$ 921 000	\$ 12 510 000	62.17%	11 315 740 €	\$ 34 508 000	-\$ 2 726 000
MV Georgia	\$ 2 365 253	\$ 108 426	100%	1 881 011 €	\$ 11 358 094	\$ 198 494
MV Italie SRL	100 000 €	1 919 797 €	100%	1 602 215 €	3 527 334 €	157 692 €
Rainford	£ 151 001	£ 695 996	100%	449 918 €	£ 7 456 018	£ 174 658
Microwave Vision, LTD	1 000 000.00 HKD	0	100%	0	0	0

MICROWAVE VISION est la société mère consolidante du groupe.

4.6. Charges et produits financiers entreprises liées

	MVG Industries	Orbit US	Rainford	Mv Italie	MVG Inc	TOTAL
Intérêts et charges assimilées				11 796	62 765	74 561
Intérêts et produits assimilés	108 895	158 010	5 007			271 912

4.7. Tableau des éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées	
Actif	
Participations et créances rattachées	33 873 645
Prêts	1 832 096
Clients et comptes rattachés	18 083 141
Autres créances	960 000
Passif	
Emprunts et dettes financières diverses	3 096 481
Fournisseurs et comptes rattachés	16 273 062



4.8. Effectif moyen employé durant l'exercice

	France	Italie	Hong Kong	Suède	Japon	TOTAL
Cadres-Dirigeant	4	0	0	1	1	9
Autres employés	0	0	0	1	3	1
TOTAL	4	0	0	2	4	10

4.9. Rémunération des dirigeants

Au cours de l'exercice, la rémunération brute des dirigeants s'est élevée à 512 689 €.

4.10. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts		
	Montant	Impôt
Accroissements: Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements: Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation		
Ecart de conversion passif sur dettes et créances 2015	11 289	3 763
Total des déficits d'exploitation reportables	2 954 100	
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		

4.11. Engagements hors bilan

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Caution marché étranger restitution d'acompte : 3 442 111 €
- Nantissement de fonds de commerce : 5 300 000 €
- Nantissement de compte de titres financiers : 4 180 000 €
- Nantissement de 95.1% des actions composant le capital social de MVG Industries en garantie des emprunts bancaires.
- Cautions : 241 400 €
- Garantie de 1ère demande : 296 816,93 €
- Garantie de bonne fin : 222 955 €
- Dans le cadre du déménagement de l'usine de la société Rainford Ltd en Angleterre, votre Société s'est portée garant auprès des propriétaires du respect par la Société Rainford Ltd des obligations résultant du Bail et s'engage à indemniser les propriétaires en cas de manquement par votre filiale de ses obligations, voire à se substituer à cette dernière en



concluant un nouveau bail avec les propriétaires aux mêmes termes et conditions que le bail, conclus

4.12. Honoraires des commissaires aux comptes

La société a comptabilisé au 31/12/2015 des honoraires de commissariat aux comptes pour une valeur totale de 53 684 €.